

Baulmes, le 5 avril 2018

Préavis n° 3/2018 : Système d'alimentation en eau potable – Compléments hydrogéologiques – Demande de crédit

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. PREAMBULE

Sur la base de l'appel d'offre lancé par la commune de Baulmes, concernant les mandats de la construction d'un nouveau réservoir, l'amélioration du captage des sources et le turbinage des eaux, arrivant à bout touchant à ce jour, un point important nécessite une étude complémentaire.

Le projet de rénovation du captage des sources de Vévy et de l'Invouette semble être compliqué et onéreux, à cause de cette fameuse vanne qui se trouve au fond du captage. Il semblerait que le fait de faire un nouveau captage, par un forage dirigé, serait moins coûteux et cela devrait nous permettre d'améliorer notre qualité de l'eau.

De ce fait, une étude complémentaire hydrogéologiques nous aiderait à confirmer le choix de la meilleure variante.

Le Comité de direction est convaincu et persuadé de réaliser cette étude complémentaire hydrogéologique afin de pouvoir proposer la meilleure solution technique pour l'AIVB.

2. OBJET DU PREAVIS

Réalisation d'une étude hydrologique complémentaire dans le cadre de la rénovation des captages de Vévy et de l'Invouette. Cette étude nous permettra ainsi de préciser les travaux de recaptage à réaliser, ainsi de connaître les possibilités d'amélioration de la quantité et de la qualité des eaux brutes.

Cette étude comprend les prestations d'hydrogéologues et d'ingénieurs suivantes :

- **Préparation de l'étude** incluant une recherche et compilation des documents géologiques et hydrogéologiques locaux et régionaux, une prise de contact avec l'hydrogéologue cantonal, ainsi qu'une visite et reconnaissance des captages actuels.

- **Etude de faisabilité d'un recaptage**, incluant une synthèse des informations existantes et des données de terrain, une analyse de l'état existant (bassin d'alimentation des sources, variabilité des débits, débits d'étiage, condition de résurgence des sources) et une évaluation de la faisabilité du recaptage avec une éventuelle amélioration quantitative et qualitative des eaux brutes.
- **Finalisation de l'étude**, incluant une synthèse des éléments susmentionnés, une proposition d'un programme d'acquisition d'informations in-situ supplémentaires (forages de reconnaissance, essais de pompage, éventuellement géophysique, etc...) et une estimation des coûts.

Cette étude fera l'objet d'un rapport technique complet avec ces annexes et de 2 séances avec les autorités communales.

3. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction propose le Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- Vu le préavis du comité directeur N° 3/2018,
- Ouï le rapport de la commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'autoriser le Comité directeur à contracter un emprunt pour cette opération auprès d'un établissement bancaire pour un montant de CHF 11'900.-,
2. De porter cet investissement dans le patrimoine financier de l'AIVB à amortir sur une période de 50 ans.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 5 avril 2018.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'AIVB

Le Président



Olivier Mettraux

Le Secrétaire



Axel Poncet